

TARIFICATION

Plateforme applicative sur ordinateur central

A. Capacité de traitement allouée

L'exploitation en service dédié

La quantité de MIPS réservée au client est déterminée dans le cadre de l'exercice annuel de la planification de la capacité réalisé par le client et supervisé par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Comme la tarification est basée sur le coût de revient, toute variation de la quantité réservée actuelle et future devra faire l'objet d'une analyse qui pourrait être facturée au client.

Les niveaux de la facturation sont décrits dans le tableau suivant :

SERVICE DE TRAITEMENT – ENVIRONNEMENT DÉDIÉ	
La facturation est basée sur la quantité de MIPS réservée au client et un minimum de 100\$ par année sera facturé	
Traitement sur ordinateur	Tarif mensuel
Puissance de traitement alloué	2 725 \$/MIPS
De 0 à 15 MIPS	100 % du tarif
Plus de 15 jusqu'à 50 MIPS	70 % du tarif
Plus de 50 jusqu'à 150 MIPS	50 % du tarif
Plus de 150 MIPS	40 % du tarif

L'exploitation en service partagé

Aux fins de tarification, une unité de mesure appelée seconde UCT (Unité centrale de traitement) a été créée. Cette unité de mesure est égale à une seconde de traitement sur l'ordinateur central multipliée par un facteur de conversion. Ce facteur de conversion est révisé annuellement afin de s'ajuster à l'amélioration régulière de la performance des ordinateurs.

La tarification du service de traitement dans l'environnement partagé est basée sur les coûts de l'ensemble des ressources requises.

Les niveaux de la facturation sont décrits dans le tableau suivant :

SERVICE DE TRAITEMENT - ENVIRONNEMENT PARTAGÉ	
La facturation est basée sur la quantité d'UCT consommé et un minimum de 100\$ par année sera facturé	
Traitement sur ordinateur	Tarif mensuel
Temps UCT – catégorie 1 – jour	1,4660 \$/seconde
Temps UCT – catégorie 2 – jour	0,6493 \$/seconde
Temps UCT – catégorie 3 – jour	0,2891 \$/seconde
Temps UCT – catégorie 4 – autres périodes	0,3606 \$/seconde
Temps UCT – catégorie 5 – autres périodes	0,0725 \$/seconde

B. Stockage alloué

Stockage sur disque – environnement dédié

Cet espace est réservé selon la planification annuelle de la consommation projetée par le client. Elle est fixe pour toute la durée de l'exercice.

STOCKAGE SUR DISQUE - ENVIRONNEMENT DÉDIÉ	
La facturation est basée sur la quantité de giga-octets installés à la demande du client	
Stockage de données sur disque	Tarif mensuel
Espace installé sur disque	40 \$/giga-octet
De 0 à 500 giga-octets	100 % du tarif
Plus de 500 jusqu'à 3 500 giga-octets	50 % du tarif
Plus de 3 500 jusqu'à 6 000 giga-octets	25 % du tarif
Plus de 6 000 giga-octets	10% du tarif

Stockage sur cartouches virtuelles - environnement dédié

STOCKAGE SUR CARTOUCHES VIRTUELLES - ENVIRONNEMENT DÉDIÉ	
La facturation est basée sur la moyenne mensuelle de la quantité de giga-octet utilisée	
Stockage de données sur cartouches virtuelles	Tarif mensuel
Cartouches virtuelles	4,75 \$/giga-octet
De 0 à 1 250 giga-octets	100 % du tarif
Plus de 1 250 jusqu'à 3 000 giga-octets	75 % du tarif
Plus de 3 000 jusqu'à 5 000 giga-octets	50 % du tarif
Plus de 5 000 giga-octets	10 % du tarif

Stockage sur disque – environnement partagé

SERVICE DE STOCKAGE SUR DISQUE - ENVIRONNEMENT PARTAGÉ	
La facturation est basée sur la quantité de giga-octets installés à la demande du client et un minimum de 100\$ par année sera facturé.	
Stockage de données sur disque	Tarif mensuel
Espace utilisé par des données ne pouvant migrer vers les cartouches virtuelles	40 \$/giga-octet
Espace utilisé par des données pouvant migrer vers les cartouches virtuelles	20 \$ /giga-octet

Stockage sur cartouche virtuelles – environnement partagé

SERVICE DE STOCKAGE SUR CARTOUCHE VIRTUELLE - ENVIRONNEMENT PARTAGÉ	
La facturation est basée sur la moyenne mensuelle de la quantité de giga-octet utilisée et un minimum de 100\$ par année sera facturé	
Stockage de données sur cartouches virtuelles	Tarif mensuel
Copie des fichiers et TMM	4,75\$/giga-octet
Cartouches virtuelles client	4,75\$/giga-octet

C. Logiciels à usage particulier

Tarification pour les logiciels

Logiciels normalisés conformes aux orientations
Les logiciels conformes aux orientations sont inclus dans la tarification du traitement de l'ordinateur centrale.

Logiciels spécifiques
Les logiciels spécifiques sont facturés aux seuls clients-utilisateurs, selon un forfait annuel.

Lorsqu'un client désire, après son engagement, ne plus utiliser un logiciel dont il a fait la demande, les économies réelles qu'il réalise grâce à l'abandon de ce logiciel pendant l'exercice visé lui sont retournées. La facturation particulière prendra fin entièrement à l'exercice suivant, à l'exception du solde non amorti relatif aux acquisitions faites à la demande du client et des frais engagés dans les contrats d'entretien. Compte tenu de la nature de ce service, la tarification est établie en fonction des besoins exprimés.

En option

Élément de tarification	Tarif
Gestion des travaux de productions	133\$ / heure
Travaux récurrents	133\$ / heure

SERVICE DE GESTION DE LA SÉCURITÉ LOGIQUE	
Gestion de la sécurité	Tarif
Frais fixe annuel	115 \$
Règle de sécurité	5 \$ par règle
Identifiant	5 \$ par identifiant

D. Interventions sur demande

Élément de tarification	Tarif
Interventions sur demande	
Réalisation de demandes d'interventions facturables	133\$ / heure